

Mise à jour: 12/11/2011 21:05

Les loteries bientôt en ligne?

## Loto-Québec taxée de cachotterie

Cynthia St-Hilaire

Les associations qui défendent les intérêts des dépanneurs au Québec accusent Loto-Québec d'avoir agi en catimini en décidant de vendre prochainement des loteries en ligne.

«Je trouve ça déplorable qu'on l'apprenne dans les journaux, confie Yves Servais, directeur général de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (AMDEQ). Il y a quelques mois, Loto-Québec nous a présenté la possibilité que Pari sportif soit vendu en ligne. Mais il n'a jamais été question des autres loteries.»

### Coûts sociaux

L'Association canadienne et québécoise des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA) tient le même discours. «Bien que les 6 000 dépanneurs du Québec soient responsables de plus de 75 % des ventes de loteries, le monopole d'État n'a pas, semble-t-il, jugé bon d'en aviser ces derniers», dénonce l'association dans un communiqué émis hier.

Cette dernière craint que la vente de loteries par Internet sonne la fin pour les dépanneurs. «Si cette décision augmentait les profits de Loto-Québec de 10 millions de dollars, mais, en contrepartie occasionnait la fermeture de 500 dépanneurs, jetant dans la rue 5 000 personnes, je ne crois pas que le ministre des Finances, Raymond Bachand, en serait très heureux», soutient le vice-président principal de l'ACDA-AQDA, Michel Gadbois.

Les deux associations considèrent que ce coup dur s'ajoute à plusieurs autres encaissés au cours des 10 dernières années. «La contrebande de cigarettes nous fait mal, insiste Yves Servais. Le prix minimum de la bière aussi. Pour les épicerie, ça permet d'attirer la clientèle. Pour les dépanneurs, c'est 30 % de leurs ventes. S'ils ne sont pas capables d'avoir les mêmes prix, ils perdent des ventes.» La loterie représente aussi 30 % des ventes en moyenne dans les dépanneurs. «C'est loin d'être une nouvelle positive qu'on nous annonce aujourd'hui», lance M. Servais.



**Les associations qui défendent les intérêts des dépanneurs au Québec accusent Loto-Québec d'avoir agi en catimini en décidant de vendre prochainement des loteries en ligne.** ©Journal de Québec